

Du Teikei aux Amap, le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux, Hiroko Amemiya. PUR, 2011, 350 p.

Rémi Laurent

Numéro 322, octobre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020736ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020736ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laurent, R. (2011). Compte rendu de [*Du Teikei aux Amap, le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Hiroko Amemiya. PUR, 2011, 350 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (322), 118–120.
<https://doi.org/10.7202/1020736ar>

d'objets comme porteurs de travail et d'identité sociale et non neutres, la monnaie comme vecteur de lien social au-delà du moyen de paiement, la générosité comme empêchant le contre-don (plus étonnante est la critique de la gratuité), le travail comme base de réalisation et pas seulement comme nécessité, l'agriculture comme rapport à la terre en tant que bien commun et non simple réservoir pour l'alimentation...

Clarification philosophique, sociologique et politique

En résumé, la réduction de l'ESS à une simple initiative entrepreneuriale apparaît comme un frein pour révéler l'ensemble des questionnements et des réelles transformations portées par ses nouveaux acteurs territorialisés, qui cherchent notamment à réunifier ce que le capitalisme sépare, dans l'être humain, entre les hommes, dans leurs rapports à la nature et aux produits. La dénonciation de « l'enfermement » comme manière pour le capitalisme de légitimer ses normes peut aussi être interprétée comme un appel aux acteurs et aux chercheurs de l'ESS, pour clarifier les fondements philosophiques et sociologiques des rapports économiques, aussi coopératifs soient-ils.

Si l'on retrouve des thèmes déjà développés par l'auteur dans la *Recma* (comme les critiques de l'entrepreneuriat social, de la philanthropie, du *fundraising*, qui se substitueraient à la puissance publique pour gérer et financer les activités culturelles, sociales et environnementales et définir ainsi, de façon privée, l'intérêt général), il propose des pistes d'alternatives : au scientisme naturalisant les rapports sociaux comme à la gestion technicisant des choix politiques, il substitue la recherche-action mobilisant les expériences concrètes ; à la concentration conduisant à la domination des États par les multinationales, il oppose l'économie territoriale alliant l'ESS aux collectivités territoriales et aux PME ; contre la destruction du lien social par l'échange capitaliste, il propose la coopération et l'intercoopération conduisant à une « *consommation démocratique* ».

Très dense, parfois touffu, soulevant de multiples questions anthropologiques, sociologiques, économiques, cet ouvrage offre une base de réflexions riches, documentées et multidisciplinaires qui, à défaut de déjà constituer « la » théorie de l'ESS, présentent l'approche globale, parfois éclectique, de son auteur, dont la légitimité pour une telle ambition n'est plus à prouver. Sur ce premier socle pourront se construire les débats, les prolongements, les critiques qui permettront de mieux comprendre et de mieux agir pour que l'ESS sorte effectivement d'une certaine marginalité, plus politiquement qu'économiquement.

Danièle Demoustier ●

Du Teikei aux Amap, le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux

Hiroko Amemiya. PUR, 2011, 350 p.

Le Japon n'est pas seulement précurseur d'innovations technologiques, il l'est aussi en matière d'innovations sociales, notamment agricoles. Autre élément singulier, l'innovation n'est pas l'apanage des *salarymen*, des chercheurs des grands laboratoires universitaires japonais ; elle vient aussi des femmes, des mères de famille soucieuses de la qualité de l'alimentation qu'elles donnent à leurs enfants. C'est ainsi que, dans un Japon alors jeune deuxième puissance économique mondiale, cherchant à « produire plus pour vendre plus » et déjà touché par des catastrophes écologiques et sanitaires, le système Teikei voit le jour dans les années 70, opposant la coopération à la concurrence.

Les rizières japonaises et la campagne bretonne : coopération et circuit court

Si « *la vente directe de produits fermiers locaux pour l'alimentation est une activité ancienne, voire très ancienne* », comme le souligne dans son introduction Hiroko Amemiya, anthropologue à l'université de Bretagne-Rennes 2 et coordinatrice de l'ouvrage, le Teikei constitue

un renouveau. L'esprit fondamental du Teikei entre les producteurs et les consommateurs réside, selon Teruo Ichiraku, père fondateur et leader du mouvement Teikei ⁽¹⁾, « *dans une relation fraternelle entre les personnes qui ne soit pas du type d'une relation commerciale. Les deux partenaires sont égaux et ils entretiennent mutuellement une relation de compréhension et d'entraide. Elle doit être établie à partir d'une réflexion sur les modalités de la vie quotidienne du producteur et du consommateur* ».

L'ouvrage nous propose un regard international franco-japonais autour de vingt et une contributions qui reconstruisent le lien entre le Teikei japonais et les Amap françaises. Elles retracent leur parcours temporel et géographique. La première partie de l'ouvrage, consacrée au Japon, montre comment on est passé de pratiques disséminées à une conceptualisation et à son inscription dans une philosophie humaniste, à un mouvement. Il est important de noter que le « centre névralgique » du système Teikei est l'association Nihon yûkinôgyô kenkyûkai (association japonaise de recherche sur l'agriculture biologique), comme le montre Hiroko Amemiya dans son texte sur la genèse.

Yûki au cœur des dix principes de Teikei

La traduction courante du terme *yûki* est « organique », « biologique ». Mais pour Teruo Ichiraku, qui fut son introducteur, *yûki* signifiait « *ce qui associe au dynamisme du cycle de la vie et de l'univers* ». L'objectif d'Ichiraku était de « *promouvoir l'agriculture yûki qui ne rendrait ni personne ni la terre malades et qui se situerait dans la continuité de l'évolution de l'agriculture paysanne* », et ce à l'époque où l'agriculture sans entrants chimiques n'était « *presque pas pratiquée* » au Japon. C'est cette philosophie qui est inscrite dans les « dix principes de Teikei », reposant sur la promotion d'un « *univers de coexistence équilibrée où "vivent toutes sortes d'existences, y compris des hommes qui luttent et s'entraident"* ».

Le premier principe, comme nous l'avons vu, est la définition de l'esprit fondamental du Teikei. Viennent ensuite les notions de production planifiée et d'adaptation de la consommation à la production. Le quatrième principe porte sur les modalités de fixation des prix et le cinquième sur les efforts de consentement mutuel. Le sixième principe organise les modalités de la distribution. La question de la responsabilité de chacun des membres est traitée dans le septième principe. L'importance des activités d'étude, au-delà des questions d'agriculture biologique, est consacrée par le huitième principe, qui préconise l'étude de l'essence du mouvement de Teikei. Le neuvième principe consiste à maintenir une taille convenable des groupes. Le dixième principe, enfin, encourage à la persévérance pour un progrès évolutif.

Dans son commentaire, Teruo Ichiraku précise que, dans « *la plupart des cas, il est difficile de démarrer dès le début avec les conditions idéales [...] que ce soit pour les producteurs ou pour les consommateurs. Il est pourtant important de bien choisir les membres partenaires et de persévérer pour améliorer ensemble, peu à peu les points sur lesquels il y a des insuffisances* ».

Harmonie, justice

Dans sa contribution, Gilles Maréchal, agent de développement rural (FR-Civam), propose une comparaison point par point de l'Amap et du Teikei. Arrêtons-nous sur les points de divergence. Le premier porte sur l'esprit même des initiatives. Comme le souligne l'auteur, le Teikei est « *une mise en relation mutuelle entre égaux* », alors que, dans une Amap, ce sont les consommateurs qui « *soutiennent un producteur, ce qui implique de facto une hiérarchie entre les aidesurs et l'aidé* ». Les Amap reposent sur un système de prix équitable et solidaire, alors que, comme le souligne Gilles Maréchal, le Teikei, selon son « père fondateur », « *n'est pas un réseau de commerce direct [...], il est de nature du don contre don* ». Autre point important de différence, celui de la planification. Dans les Amap, on est dans une « *double articulation contractuelle* », alors que

(1) Les dix principes de Teikei présentés par Teruo Ichiraku en 1978 figurent en annexe de l'ouvrage.

le Teikei est un « *contrat moral qui pourrait être qualifié de léonin à l'égard des consommateurs, sur qui semble reposer l'essentiel des obligations* ». Gilles Maréchal propose également une lecture transversale autour de plusieurs thématiques : la relation et la transaction ; le commerce et la production ; l'aliment et le produit ; le contrôle social et le contrat ; l'échange et l'engagement. Selon l'auteur, l'individu recherche le bonheur au sein du Teikei et la citoyenneté dans l'Amap. L'objectif pour la collectivité serait l'harmonie dans le cas du Teikei et la justice pour l'Amap.

Les fruits et les graines

Dans le dernier texte, qui ne se veut pas conclusif, mais plutôt un commentaire des éléments marquants, Marc Humbert, économiste à l'université de Bretagne-Rennes 2, complète tout d'abord la contextualisation en enrichissant le terreau dans lequel sont nées et se sont développées ces deux formules. C'est ainsi qu'il souligne « *qu'elles sont toutes deux issues de la vitalité de la société, elles en sont les fruits* ». Mais il relève également des questions, en particulier sur la capacité transformatrice de toutes ces expériences, « *chacune dans un concret micro-local, quasi individuel* » avec le nécessaire changement d'échelle. Comment peuvent-elles « *transformer la société tout entière, et tout d'abord [...] renverser la tendance jusqu'ici dominante de l'évolution de l'agriculture* » ? Pour Marc Humbert, il faut associer d'autres types d'organisations « *plus adaptées pour aider à développer une agriculture et une économie différentes, comme celles présentées dans la première partie de l'ouvrage (magasins collectifs, coopératives, associations)* ». La question de la participation et celle de la confiance sont liées. L'auteur suggère ainsi le développement des « *systèmes participatifs de garantie* » (SPG), alternatives aux labels et certifications. Les SPG sont « *des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances* ». Pour Marc Humbert, on est ici dans « *une logique de coopération pour faire progresser le bien-être de tous collectivement et non*

le contrôle pour faire fonctionner la compétition de type industriel ». Et de conclure que « *toutes ces nouvelles formes de vente directe témoignent d'un renouveau de vitalité sociales et qu'elles sont à la fois les fruits et les graines pour son futur* ».

Cet ouvrage est bien sûr destiné à toutes celles et tous ceux qui souhaitent agir pour une autre agriculture, mais il constitue aussi une excellente analyse des processus d'innovation (sociale), avec de nombreux exemples français, de tentative de transformation sociétale et de constitution d'un mouvement. Dans le contexte français, il pousse à réfléchir sur l'ordre des facteurs...

Rémi Laurent ●

La nouvelle alternative ?

Enquête sur l'économie sociale et solidaire
Philippe Frémeaux. *Les Petits Matins*, 2011, 160 p.

Pour répondre à une question aussi importante, il fallait bien une enquête. Une enquête sérieuse, sans concession et qui fasse apparaître les atouts ainsi que les faiblesses de l'économie sociale et solidaire. C'est dans cet esprit que Philippe Frémeaux, président et éditorialiste de la coopérative qui édite *Alternatives économiques*, mais aussi chroniqueur très en vue à la radio ou à la télévision, propose une exploration de l'univers parfois mal connu, souvent idéalisé, toujours compliqué de l'économie sociale et solidaire. Dans chacun de ses dix chapitres, sa plume fait mouche et son analyse lucide servie par un ton parfois sarcastique mais jamais désenchanté nous éclaire sur les grandes problématiques de ce continent économique à qui d'aucuns promettent un grand soir en forme d'alternative à l'économie capitaliste.

Après avoir rappelé les composantes de l'économie sociale et solidaire (ESS) et ses origines, l'auteur rappelle (chapitre 1) que cette dernière est née de la nécessité de répondre aux besoins sociaux. C'est d'abord une économie de la réaction nécessaire et de la construction collective d'un avenir meilleur. Mais les structures de l'économie sociale et solidaire, lorsqu'elles grandissent, peuvent perdre